



Le Maire d'AUSSAC-VADALLE

A

MAÎTRE JULIEN MILAN

Références:

Commune de : AUSSAC-VADALLE
Lieu-dit : Vadalle
Voie : Rue du Prieuré
Sections : B et ZP
Parcelles : 586, 588, 589, 591
14, 15 et 22

Maître,

En réponse à votre demande du 27 juillet 2022, je vous informe qu'il n'existe pas à ce jour de plan d'alignement pouvant frapper de servitude les parcelles référencées ci-dessus.

L'alignement appliqué à ces parcelles sera un alignement de faits.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

A Aussac-Vadalle, le 19 octobre 2022

Le Maire,
Gérard LIOT